

Jean Maas

Bvd Léopold III, 69

7600 Péruwelz

ACDA asbl, rue de la Garenne 28, 7608 WIERS

Rapport du Vérificateur aux Comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

La vérification des comptes de l'exercice 2025 de l'association « Action et Coopération pour le Développement dans les Andes asbl » (ACDA asbl), BE 0408.025.946 a pu s'effectuer normalement en janvier et février 2026.

J'ai ainsi pu prendre connaissance de tous les documents nécessaires et j'ai pu vérifier tous les postes du bilan et du compte de résultat sélectionnés en fonction de leur importance et/ou par sondage aléatoire. Toutes les informations et explications requises pour cette vérification ont pu être obtenues sans difficulté.

Ce rapport n'est pas un rapport d'audit selon les normes belges et internationales mais une vérification de l'exactitude et de l'exhaustivité comptable des chiffres inclus dans le document précité ainsi que de leur pertinence au vu des activités de l'association.

Les comptes annuels de l'exercice 2025 qui m'ont été soumis et que j'utilise pour le présent rapport ont été imprimés le 26/01/2026 et portent sur un total de bilan de 62.553,30 EUR et un compte de résultat se soldant par un résultat négatif de 25.806,44 EUR. La diminution du total bilantaire est dû essentiellement à l'encaissement du prix de vente de l'immeuble et au remboursement du prêt hypothécaire de cet immeuble. Comme indiqué dans mon rapport de l'exercice 2024, le résultat lié à cette vente de l'immeuble avait été inscrit dans les comptes de l'exercice 2024 ce qui explique en grande partie la diminution du résultat de l'exercice.

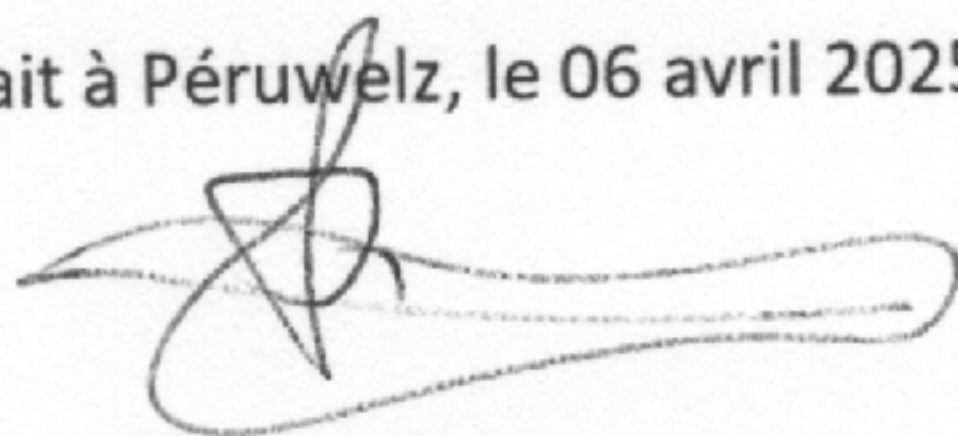
Le poste 413200 (subside à recevoir) a été confirmé par l'institution concernée et reprend le solde à recevoir pour les derniers exercices.

Au niveau du passif du bilan, les différents engagements de l'association sont correctement repris dans les comptes et nous n'avons pas connaissance d'engagements qui ne seraient pas repris au document qui nous a été soumis.

Le résultat de l'exercice 2025 est une perte de 25.806,44 EUR qui est en partie compensée par les bonis du passé.

Après mon examen, je peux confirmer que le compte de résultat reflète fidèlement l'activité de l'association au cours de l'exercice 2025 et que le bilan reflète fidèlement les actifs et passifs de l'association au 31.12.2025.

Fait à Péruwelz, le 06 avril 2025.



Jean Maas